SARL ABIREOSE

Sarl au capital de 10 000 €
Siège social : 14 rue Bernard PALISSY 42100 SAINT ETIENNE
RCS ST Etienne 511 830 879

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Du 8 septembre 2025 à 14 heures

L'an deux mille vingt-cinq et le 8 septembre à 14 heures « les associés » se sont réunis sur convocation de la gérance au siège social, en l'occurrence l'associé unique.
Mr Benoît CHAMONARD, Gérant, préside l'assemblée.
Tous les associés sont présents ou régulièrement représentés telle que l'atteste la feuille de présence.
En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Il est rappelé que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social dans la même commune,
- Formalités et modifications statutaires.

Il est déposé sur le bureau et mis à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation adressée à chacun des associés,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Lecture est ensuite donnée des rapports et du texte des résolutions proposées au vote des associés.
Ces lectures terminées, la discussion est ouverte.

Le président met au vote les délibérations suivantes :

RESOLUTION SUR LE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
Les associés décident du transfert du siège social, à partir du 15 septembre 2025, à l'adresse suivante :

32 rue Paul BERT 42000 SAINT ETIENNE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION SUR LES FORMALITES
Les associés donnent tous pouvoirs au Gérant pour accomplir toutes les formalités et procéder à la modification des statuts.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal.

La Gérance

ABIREOSE SARL
14 Rue Bernard Palissy
42100 SAINT-ETIENNE
Tél. 09 50 22 69 82
benoit.chamonard@abireose.fr
511 830 879 RCS ST Etienne